

CIMETIERE	TARIFS 2023
Concessions	
15 ans	250 €
30 ans	450 €
50 ans (renouvellement uniquement)	1 000 €
100 ans (renouvellement uniquement)	1 500 €
Caveaux (concession à ajouter)	
1 place	700 €
2 places	1 200 €
Cave-urne (concession à ajouter)	
Cave-urne	350 €
Columbarium	
15 ans	450 €
30 ans	750 €
fourniture et pose plaque pour jardin du souvenir	75 €
DROITS DE PLACE	
Vente de denrées alimentaires et tous produits	Forfait 45 €/trimestre-Occasionnel 7 €/jr
Manèges, cirques et assimilés	20 € / jour
Vente au déballage (non alimentaire et hors marché du vendredi)	45 € / jour
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
terrasse découverte ou couverte par système escamotable	1 € par m ² et par mois
PRÊT DE MATERIELS	
chapiteaux (1) 300x450 - (2) 300x600	(1) 35 € / (2) 45 € - caution 500 €/chap.
tables et chaises	caution nettoyage 100 €/ caution casse 1000 €
TRAVAUX	
fourniture et pose de buses diam 300	35 €/ml
poses de buses (fournies par le demandeur)	25 €/ml
fourniture et pose d'un regard	70 € l'unité
fourniture et pose tête de pont	suivant devis
SALLES COMMUNALES	
Théâtre de la Mauvraie	
à but lucratif	
Journée	140 €
chauffage	85 €
caution sonorisation	1 650 €
(gratuité pour Ets scolaires, théâtre, R'calés, services enfance, association poly-sons)	gratuit
à but non lucratif	gratuit
chauffage	85 €
Bar de la Mauvraie	
tarif unique	60 €
Salle des Lilas	
tarif unique	60 €
Salle Municipale	
Journée, repas, concours	170 €
Vin d'honneur- réunions	60 €
utilisation à but non lucratif	gratuit
Salle de Sports - Terrain de football	
utilisation non sportive	pas de location
utilisation de l'éclairage extérieur (en totalité)	100 €
utilisation de l'éclairage extérieur (à 50%)	50 €
Salle de la Riante Vallée	(cf détail tarif salle de loisirs)
<i>semaine (par jour)</i>	
cuisine	350 €
salle entière (cloisonnement possible)	350 €
<i>week-end et jour férié (par jour)</i>	
cuisine	350 €
salle partielle	350 €
salle entière	550 €
Caution ménage	300 €
Caution dégradation et matériel	1 000 €

Théâtre de la Mauvraie et salle de la Riante Vallée

50% du tarif à partir du 2ème jour

60% du tarif pour les associations du 15 octobre au 31 mars (dans la limite d'une fois par an)